

**Séance du 16 juillet 2015**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 juillet 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.***

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Juzan à Mme Durruty, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Taieb à Mme Langlois, Mme Candillier à M. Pocq, Mme Capdevielle à M. Etcheto.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

Mme Martin-Dolhagaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : PATRIMOINE IMMOBILIER** – Réfection des façades sur rue de l'école maternelle Jules Ferry – Autorisation de dépôt de la déclaration préalable de travaux.

La réfection des façades sur rue de l'école maternelle Jules Ferry est programmée durant l'été 2015.

Depuis plusieurs années, les enduits extérieurs de cette école se dégradent. Les travaux projetés consistent à repiquer et refaire les enduits hydrauliques des façades sur rue ainsi que les diverses peintures liées.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer la déclaration préalable de travaux correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.